



10 794, rue Lajeunesse, bureau 100  
Montréal (Québec) H3L 2E8

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## COMMUNIQUÉ

### **Le secteur des résidences privées pour aînés créera plus de 1 000 emplois par année au cours de la prochaine décennie**

**Montréal, le 6 mars 2017** - C'est un message très positif et stimulant que le président-directeur général du Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA), M. Yves Desjardins, livre partout au Québec ce mois-ci, dans le cadre de sa grande tournée des régions : le milieu des résidences privées pour aînés est en croissance constante et a un réel besoin de main-d'œuvre qualifiée!

« *Notre secteur d'activité compte de nombreux postes à combler et cette situation n'est pas près de s'essouffler* », a souligné M. Yves Desjardins, d'entrée de jeu. En 2000, près de 652 000 Québécois étaient âgés de 70 ans et plus. Aujourd'hui, on en dénombre plus d'un million. De plus, le nombre d'individus âgés de 75 ans continuera d'augmenter de 30 000 par an jusqu'en 2037. S'appuyant sur les prévisions d'une étude réalisée par le Groupe Altus, le RQRA estime que pour bien prendre soin de cette clientèle, il faudra construire pas moins de 6 000 unités locatives en résidence pour aînés par an, pendant les 20 prochaines années, ce qui constitue un investissement annuel de 1 milliard au Québec. Et toutes ces nouvelles résidences créeront 1 000 emplois permanents par année, dans des champs aussi variés que l'aide à la personne âgée, la gestion, les soins infirmiers, l'entretien, la cuisine et les loisirs.

Toutefois, le secteur des résidences privées pour aînés se heurte à un enjeu de taille pour bien servir les aînés, comme l'a expliqué Yves Desjardins. « *L'attraction et la rétention de personnel qualifié constitue l'enjeu numéro un pour nos activités. Nous avons un besoin criant de main-d'œuvre, mais nous avons du mal à la recruter et à la retenir en poste.* » La situation est particulièrement aigüe en ce qui concerne les préposés, pour lesquels le règlement sur la certification des résidences privées pour aînés a des exigences spécifiques. En effet, le ministère de la Santé et des Services sociaux impose une formation obligatoire à l'emploi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement

supérieur ne parvient pas encore à rendre financée et accessible dans toutes les régions du Québec. Précisons que les résidences pour aînés sont cependant prêtes à travailler avec les commissions scolaires pour la formation de cette main-d'œuvre.

*« Le RQRA est d'avis que le gouvernement doit s'attaquer rapidement à ces enjeux de coût et d'accessibilité de la formation des préposés en résidence pour aînés. La solution réside sans aucun doute dans une meilleure coordination entre les différents ministères », a d'ailleurs conclu le président-directeur général.*

### **Le Regroupement québécois de résidences pour aînés**

Le RQRA est un organisme à but non lucratif qui regroupe des résidences privées pour aînés. Il rassemble 720 membres, gestionnaires et propriétaires de résidences qui gèrent plus de 82 000 unités locatives dans tout le Québec. Ses membres offrent un milieu de vie de qualité aux aînés autonomes ainsi que des services d'assistance et des soins à ceux qui sont en perte d'autonomie.

-30-

**Source :**

**Marie-Claude Dion**

**Responsable des  
communications**

**Regroupement québécois des  
résidences pour aînés (RQRA)**

**Tél. : 514 526-3777 poste 240**

**Cell. : 514 402-2877**

**[mcdion@rqra.qc.ca](mailto:mcdion@rqra.qc.ca)**

**Relations médias :**

**Julie Martel**

**Conseillère senior**

**Paradigme Affaires publiques**

**Tél. : 418 523-0523, poste 230**

**Cell. : 418 563-9613**

**[jmartel@paradigme-ap.com](mailto:jmartel@paradigme-ap.com)**